Morainvilliers - Bures

TOUTE L'ACTUALITE DE VOTRE VILLAGE DANS LE N°108 D'OCTOBRE 2018

Morainvilliers & Bures
Les Nouvelles

L'édito du Maire

Bonjour à tous,

Voici notre édition du mois d'octobre qui s'offre à votre lecture. Comme vous pourrez le lire, notre communication va évoluer dans les semaines et les mois qui viennent en changeant le rythme de nos parutions et en utilisant d'autres supports d'information.

Après les travaux de rénovation et la prise de possession des locaux de la maison des associations, ce sont les aménagements de la partie destinée à la bibliothèque qui sont en préparation actuellement puis va débuter la réfection des classes de l'ancienne école primaire pour les mettre à disposition de la garderie périscolaire et du centre aéré. Tous ces travaux s'enchainent en fonction du rythme des financements obtenus. C'est l'accord de financement du fonds de concours de la Communauté Urbaine qui vient de nous parvenir au bénéfice de ce dernier projet.

Toute notre attention se porte maintenant sur la préparation et la conception des tennis couverts afin de compléter l'offre de service et d'activité de loisirs sur la commune.

Le dossier du mois est consacré à la réflexion que nous engageons avec Orgeval sur la possibilité d'un rapprochement sous la forme d'une commune nouvelle. Quel que soit le choix qui sera fait dans ce domaine, il est indispensable d'en mesurer toute la portée et toutes les conséquences et de prendre le temps de cette réflexion. Nous ne manquerons pas d'en reparler en fonction de l'avancée des études.

Dans les jours qui viennent, nous aurons le plaisir d'ouvrir les portes de nos « Propos d'Artistes » où nous vous attendons nombreux, pour le plaisir des yeux, pour le plaisir de la richesse culturelle et pourquoi pas, pour le plaisir de décorer vos intérieurs grâce aux œuvres qui sont exposées. Alors venez nombreux, seuls ou avec vos enfants puisque cette année encore, les écoles viendront visiter l'exposition. Est-il encore nécessaire de rappeler le rôle fondamental des bénévoles pour la bonne tenue de cet évènement. Un grand merci à tous ceux qui y contribuent, avant, pendant et après.

Dans les semaines qui suivront, nous célébrerons la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918. Nous organisons une édition tout à fait spéciale puisqu'il s'agira du centenaire de cet Armistice. Je vous invite d'ores et déjà à vous organiser pour y participer nombreux.

Nous n'avons pas résisté au plaisir de féliciter le champion du monde de tir à l'arc, fils d'un membre de notre équipe municipale. Nous sommes toujours fiers de compter parmi les habitants des personnes remarquables comme c'est le cas avec William Pike, même s'il se fait toujours très discret.

Espérant que la lecture de ces pages contribuera à vous faire partager la vie de notre commune et nos réflexions pour son avenir. Certains d'entre vous nous font part de leurs réflexions et suggestions et vos idées sont toujours les bienvenues.

Bien à vous. Fabienne DEVEZE et l'équipe municipale

Au sommaire ...

LA MAIRIE VOUS INFORME 2 à 6
Résumé du compte-rendu du Conseil municipal du 26 novembre 2018 / Réforme électorale / Projet tennis couverts sur Bures.

DOSSIER DU MOIS 7 et 8
Regroupement des Communes de Morainvilliers et d'Orgeval.

ACTUALITES 9 et 10
Rentrée 2018 : Quels changements en classe de seconde ? / Timbres fiscaux / Gare aux arnaques / « Les petits plats de Julie » / Les Nouvelles deviennent un bimestriel en 2019.

ZOOM ARRIERE 11 et 12
28e édition de la Brocante de la St Gorgon / Félicitations à William Pike sacré Champion du Monde de tir à l'arc.

A VOS AGENDAS 13 et 14
10e édition de Propos d'Artistes / Halloween

PETITES ANNONCES 15

ASSOCIATIONS 16 à 24

Prochain bouclage des Nouvelles
N° 109 - Novembre 2018
Remise textes : le 18 Octobre 2018
Parution : le 7 Novembre 2018

Morainvilliers - Bures

REUNION PUBLIQUE

PROJET TENNIS COUVERTS SUR BURES

LE JEUDI 8 NOVEMBRE 2018 A 20H30

SALLE DES LOISIRS

En présence de l'atelier MORIN ROUCHERE architecte du projet

La mairie vous informe

Les principales dates à retenir

ENCOMBRANTS :

Collecte le mercredi 5 décembre 2018

> Sont considérés comme des encombrants : sommiers, matelas, ferrailles, meubles de moins de 2,50m de haut et de moins de 100 kg. Pas de déchets toxiques ni de gravats.

> A déposer en bordure de rue la veille à partir de 19h ou avant 6h le matin) à raison de 2m³ par collecte et par foyer.

Retrouvez toute l'information sur gpseo.fr

La communauté urbaine gère vos déchets et répond à toutes vos questions en contactant INFOS DECHETS : 01 34 01 20 36

DÉCHETS VERTS :

lundis 8, 15, 22 et 29 octobre,

5 et 19 novembre

Dernier passage lundi 3 décembre

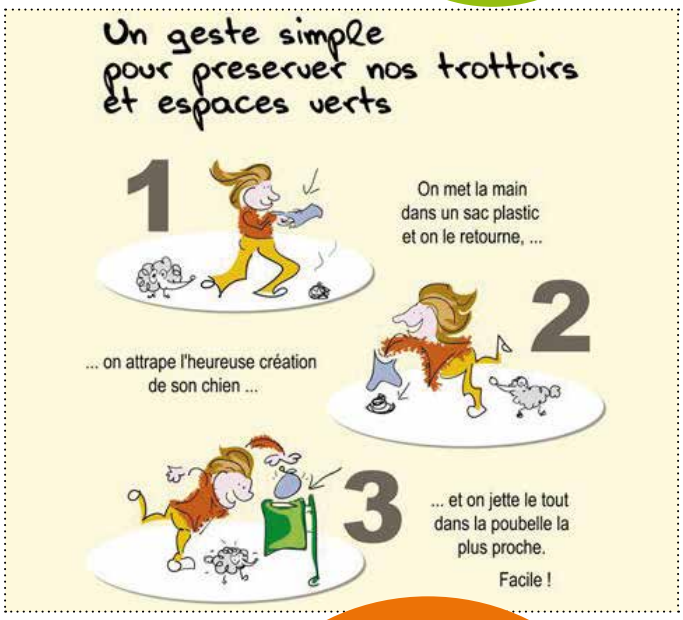

TRAVAUX BRUYANTS

➔ Nous vous rappelons que l'utilisation d'engins à moteur, tronçonneuses, tondeuses thermiques ou électriques, jets haute pression… tous travaux bruyants sont :

- **interdits les jours fériés toute la journée**
- **tolérés les dimanches de 10h à 12h**
- **permis les autres jours sauf entre 20h et 8h**

NOUS CONTACTER

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

Par téléphone : 01 39 75 87 53 aux horaires d'ouverture (ci-dessous)
Par courriel :
Depuis le formulaire NOUS CONTACTER sur notre site www.morainvilliers-bures.fr

Par courrier :
Mairie - Place de l'église
78630 Morainvilliers

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Accueil :

Lundi :	9h à 12h / 14h à 17h
Mardi :	9h à 12h
Mercredi :	9h à 12h
Jeudi :	9h à 12h
Vendredi :	/ 14h à 17h
Samedi :	9h à 12h

Service de l'urbanisme et du cadastre :
Uniquement lundi , mardi et jeudi de 9h00 à 12h00.

LES NOUVELLES

Directeur de la publication :
Fabienne Devèze

Adjointe à la communication :
Stéphanie Martin

Comité de rédaction :
Equipe municipale
Mise en page : Anna Design

Impression : Ateliers Demaille, Alfortville

Résumé du compte-rendu

Conseil municipal du 26 septembre 2018

> DECISION 3/2018 : MODIFICATION DU MARCHE DE TRAVAUX DE RESTRUCTURATION RENOVATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Suite à des travaux supplémentaires une modification du marché **EST DÉCIDÉE**.

- Lot 1- Démolition, platerie, cloisons sèches et carrelage : 1 282 €HT
- Lot 2- Electricité : 3 461.40 € HT
- Lot 3 - Plomberie : 639.50 € HT
- Lot 4 : Peintures intérieures-sols souples- petites menuiseries : 5 830.63 € HT

> DECISION 4/2018 : MODIFICATION DU MARCHE DE TRAVAUX DE RESTRUCTURATION RENOVATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

La modification du marché porte sur l'éclairage de la pièce destinée à la bibliothèque.

- Lot 2 : Electricité : 163 €HT

> DECISION 5/2018 : CONVENTION AVEC LA COMMUNE D'ORGEVAL POUR UNE ETUDE JURIDIQUE ET FINANCIERE DES MODALITES DE FUSION DES COMMUNES D'ORGEVAL ET MORAINVILLIERS

Une convention est passée avec la commune d'Orgeval régissant la participation de chacune aux dépenses d'une étude sur les conséquences d'une éventuelle création de commune nouvelle entre Orgeval et Morainvilliers. Les communes participent pour moitié aux frais engagés par cette étude.

> DECISION 6/2018 : MODIFICATION DU MARCHE DE TRAVAUX DE RESTRUCTURATION RENOVATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Suite à des travaux supplémentaires d'aménagement et de finition, une modification du marché est décidée.

- Lot 4 : Peintures intérieures-sols souples-petites menuiseries : 1 245.50 €HT

> DECISION 7/2018 : ATTRIBUTION MARCHE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT COUVERT RECEVANT 2 TERRAINS DE TENNIS SES LOCAUX ANNEXES ET LE STATIONNEMENT OPTION : TERRAIN DE PADEL COUVERT OU NON

La maîtrise d'œuvre est confiée à l'agence d'architecture Morin et Rouchère – 78 avenue Aristide 94240 L'HAY LES ROSES pour une rémunération de 6.30% pour un coût prévisionnel de travaux de 970 000 €HT.

> AVENANT 2 A LA CONVENTION FONCIERE CONCLUE ENTRE LA COMMUNE DE MORAINVILLIERS, LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE VENANT AUX DROITS ET OBLIGATIONS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEUX RIVES DE SEINE ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE VENANT AUX DROITS ET OBLIBATIONS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DES YVELINES

VU la délibération du 15 octobre 2013, portant sur la convention d'action foncière pour la réalisation d'un projet de développement économique sur la ZA Bures-Morainvilliers.

Le conseil municipal, à l'unanimité **APPROUVE** l'avenant n° 2 à la convention d'intervention foncière modifiant l'article 1 « la présente convention s'achève le 31 décembre 2019 »

> ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN CADASTREE AI 103

Le conseil municipal, à l'unanimité **DÉCIDE** d'acquérir la parcelle AI 103, d'une contenance de 160 m² située au lieudit « les Prés de la Fontaine » (Zone A) au prix de 3 000 €

> ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN CADASTREE AI 104

Le conseil municipal, à l'unanimité **DÉCIDE** d'acquérir la parcelle cadastrée AI 104 d'une contenance de 160 m² située au lieudit « les prés de la Fontaine » (zone A) au prix de 9 000 €

> APPROBATION RAPPORT 2017 CLECT

Le conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité d'approuver le rapport 2017 de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

La mairie vous informe

> INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

Le conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité

■ de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaires, économique, financière et comptable et d'accorder l'indemnité de conseil au taux maximum.

> SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE MORAINVILLIERS BURES

Le conseil Municipal, à l'unanimité **DÉCIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500€ à l'association BMB (Bibliothèque Morainvilliers Bures) pour les besoins liés à l'ouverture de la bibliothèque à Morainvilliers.

Vie civique

Réforme électorale

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénove les modalités d'inscription sur les listes électorales.

De ce fait, les modalités de gestion des listes électorales sont complètement réformées à compter du 1er janvier 2019, (également les listes complémentaires).

LE REU

Un répertoire électoral unique et permanent (REU) est créé et sera géré par l'INSEE, ce qui signifie la fin du principe de révision annuelle des listes électorales : l'inscription des citoyens est facilitée en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année n-1.

A partir du 1er janvier 2019, les listes électorales seront permanentes et extraites du REU .

LES ELECTEURS FRANÇAIS ETABLIS HORS DE FRANCE :

S'agissant des électeurs français établis hors de France, la possibilité d'être inscrits à la fois sur une liste électorale municipale et sur une liste consulaire est supprimée. Ceux qui n'auront pas choisi au 31 mars 2019 la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits (liste consulaire ou municipale) seront automatiquement radiés des listes électorales municipales et maintenus d'office sur la liste électorale consulaire. La mairie se doit d'informer les électeurs demandant leur inscription sur une liste communale et déclarant une inscription sur une liste consulaire de ces nouvelles dispositions et de transmettre au ministère de l'Europe et des affaires étrangères une copie des formulaires de demande d'inscription des électeurs ayant coché la case demandant leur radiation des listes consulaires.

L'INSEE

L'INSEE ne procèdera plus à aucune transmission aux communes à partir du 1er septembre 2018 :

- De la liste des jeunes qui ont atteint leur majorité à compter du 1er mars 2018
- Des changements de commune d'inscription
- Des électeurs décédés.

L'INSEE procèdera directement à ces opérations via le REU.

CARTES ELECTORALES :

La mise en œuvre du REU nécessite la numérotation de l'ensemble des électeurs dans leur bureau de vote et donc l'édition d'une carte électorale pour chaque électeur après le 31 mars 2019 (clôture des inscriptions pour l'élection des représentants au parlement européen) et avant les élections européennes du 26 mai 2019.

Une nouvelle mention devra être portée sur les cartes électorales : l'identifiant national d'électeur.

www.demande-logement-social.gouv.fr

1 **PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER**
à la mairie ou aux bureaux des organismes de logement social.

2 **VOUS CONNAISSEZ LE NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX**
dans votre commune et partout en France.

3 **VOTRE DOSSIER EST CONSULTABLE PAR L'ENSEMBLE DES ORGANISMES**
de logement social de votre département.

4 **VOUS ESTIMEZ MIEUX LES DÉLAIS**
avant que votre dossier passe en commission d'attribution.

5 **VOUS POUVEZ ACTUALISER ET COMPLÉTER VOTRE DEMANDE**
à chaque fois que votre situation évolue et que l'on vous demande de nouvelles pièces justificatives.

Crédit photo : Getty Images

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Les Hlm, habiter mieux, bien vivre ensemble

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Projet à l'étude

REGROUPEMENT DES COMMUNES DE MORAINVILLIERS ET D'ORGEVAL

Fabienne Devèze et Jean-Pierre Juillet ont initié une démarche en vue de créer une commune nouvelle. Un appel d'offres concernant les modalités de mise en œuvre a donc été lancé et le groupement Mazar/Frèche a été retenu.

Les communes de Morainvilliers et d'Orgeval, toutes deux anciennement membres de la communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine, ont rejoint la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise à sa création au 1er janvier 2016.

Aujourd'hui, les maires des deux communes souhaitent franchir une nouvelle étape de coopération en étudiant la création d'une commune nouvelle, afin de renforcer les habitudes d'étroites collaborations déjà établies de longue date : participation au syndicat intercommunal de petite enfance pour la réalisation et la gestion d'un multi-accueil situé à Orgeval, ainsi qu'au syndicat intercommunal de la gestion du Ru d'Orgeval et au SIVOM de Saint-Germain-en-Laye, sans oublier la participation à plusieurs groupements de commandes intercommunaux déjà instaurés : transports occasionnels, repas scolaires...

Pour autant, cette évolution n'est pas anodine, ni uniquement institutionnelle. Créer une nouvelle commune signifie notamment :

- Construire un projet politique fédérateur à l'échelle du nouveau territoire qui devra tenir compte de l'historique et des équipements et services mis en œuvre par les communes d'origine
- Evaluer la faisabilité de ce projet au plan organisationnel, de la gouvernance et des finances, tout en harmonisant la fiscalité
- Mutualiser les moyens et ressources : ce qui prendra du temps alors que la fusion peut générer des coûts supplémentaires dans un premier temps
- Impliquer les habitants et les élus dans la démarche engagée afin que la décision finale, quelle qu'elle soit, soit acceptée.

Phasage de l'étude :

- Phase 1 : État des lieux
- Phase 2 : Conséquences de la fusion
- Phase 3 : Proposition d'évolution possible pour le nouvel ensemble

Seule la phase 1 sera traitée par l'équipe municipale actuelle.

Dossier du mois

Mot du Maire de Morainvilliers, Fabienne DEVEZE

Morainvilliers et Orgeval : pourquoi étudier une commune nouvelle ?

Les Morainvillois et les Orgevalais sont très attachés à leur commune ; donc entendre parler de commune nouvelle peut froisser ce sentiment d'appartenance que nous éprouvons tous. Alors pourquoi ?

Plusieurs constats s'imposent à nous depuis quelques années ! En premier lieu, la volonté de réduire voire, soyons fou, d'éradiquer le déficit de la France a amené les gouvernements successifs à réduire les dotations de l'Etat au profit des collectivités territoriales et notamment des communes, avec des degrés divers, certes, mais cette réduction est considérable et réduit nos moyens d'action.

En second lieu, la géographie des compétences a été largement bousculée, réduisant là aussi les domaines de compétence des communes.

De plus, depuis des décennies, Orgeval et Morainvilliers se sont associées pour mener ensemble toutes les actions que leur taille respective ne leur permettait pas de faire, ou pas de manière satisfaisante que ce soit par des syndicats intercommunaux, des groupements de commande, des collaborations diverses…

Par ailleurs, agir de manière réfléchie, a toujours été préférable que de subir. C'est pourquoi il nous a semblé qu'il était de notre responsabilité d'étudier l'impact, les risques, les opportunités d'une commune nouvelle de taille humaine, sur nos services, notre développement, notre qualité de vie.

Bien sûr, on peut toujours trouver des motifs pour remettre à plus tard ce qui nous bouscule. Et nous n'esquiverons pas les sujets sensibles, développement de l'habitat, logements sociaux, maintien et/ou développement des commerces de proximité, intercommunalité…

Nous partagerons avec les conseillers municipaux et la population les résultats de cette étude sans préjuger des décisions qui seront prises.

Mot du Maire d'Orgeval, Jean-Pierre JUILLET

La démarche que nous entreprenons est pour nous l'occasion de réfléchir au devenir de notre territoire, face aux questionnements qu'impose notre environnement, par exemple la réduction des aides de l'État, ou l'extension de notre intercommunalité, qui réduit nos domaines d'interventions. Devons-nous rester seul ou construire à deux ?

Certes nous revendiquons notre esprit village et sommes fiers de notre appartenance à cette belle cité. Pour autant, nos échanges avec Morainvilliers sont quotidiens et recouvrent nombre de secteurs tels que : la vie associative, les commerces, les syndicats intercommunaux, l'appartenance à une même communauté urbaine.

Nous devrons dans l'avenir, continuer à amplifier les services à nos concitoyens.

De multiples sujets seront traités, débattus. Si des incompréhensions apparaissent, elles ne doivent pas nous rebuter. Se rassembler ne veut pas dire disparaître, mais nous enrichir mutuellement.

C'est ce vivre ensemble qui nous motive et transcende nos interrogations légitimes.

Bien entendu, rien ne sera arrêté par un cercle restreint d'élus et une pédagogie adaptée devra accompagner notre action. A terme, vous déciderez.

Rentrée 2018

Quels changements en classe de seconde ?

Tests de maths et de français, sessions d'orientation, choix de spécialités pour le bac… les élèves qui entrent en seconde cette année découvrent les effets de la réforme du lycée. Explication.

Le baccalauréat nouvelle formule, c'est pour eux ! Avec la réforme annoncée, les élèves qui entrent cette année en classe de seconde deviendront les premiers bacheliers d'un nouveau genre. En 2021, le diplôme le plus célèbre de France aura pris une allure très différente. **Au programme : fin des séries L, S et ES, choix de nouvelles spécialités, évaluation en contrôle continu, et plus encore.**

Pour préparer sa mise en place et accompagner les lycéens, les programmes ont évolué dès la rentrée 2018 pour la seconde, en 2019 pour la première et en 2020 pour la terminale.

Principale nouveauté pour les élèves de seconde : la mise en place d'un « test numérique de positionnement » qui doit se tenir dès la rentrée. Il prendra la forme d'un questionnaire de français et de mathématiques à remplir sur ordinateur.

Une épreuve élaborée pour mesurer les lacunes des élèves. Le questionnaire s'adapte en fonction des réponses de chacun. Après une première série de questions, l'élève répond à une seconde série calibrée en fonction des erreurs précédentes.

Autre nouveauté : des sessions d'accompagnement personnalisé de deux heures par semaine, dispensées tout au long de l'année (soixante-douze heures annuelles). Objectif ? Faire travailler les élèves sur leurs points faibles, décelés lors du test numérique (révisions de l'expression écrite et orale en langue française, ainsi que des exercices de calcul et de géométrie).

Trois spécialités au choix

Instaurées en 1993, les filières L, ES et S devraient disparaître dès la rentrée 2019. A la place, les lycéens devront choisir trois spécialités en fin de seconde, parmi la liste suivante : arts ; biologie-écologie ; histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; humanités, littérature et philosophie ; langues et littératures étrangères ; mathématiques ; numérique et sciences informatiques ; physique-chimie ; sciences de la vie et de la terre (SVT) ; sciences de l'ingénieur ; sciences économiques et sociales.

En première, les élèves étudieront chaque spécialité quatre heures par semaine. Ils n'en garderont que deux en terminale et y consacreront six heures par semaine. Les notes obtenues dans chaque spécialité, lors d'épreuves ponctuelles qui se tiendront au cours de ces deux années, devraient compter pour 30 % de la note finale du bac.

Enfin, des sessions d'aide à l'orientation auront lieu tout au long de l'année (cinquante-quatre heures annuelles) pour accompagner les élèves de seconde dans ce choix important.

➔ **Toutes les informations sur la réforme du lycée et l'évolution du baccalauréat sur le site du ministère de l'Education nationale.**

Nouveau service de la Direction générale des Finances publiques

Timbres fiscaux

A compter du 1er octobre 2018, la vente de timbres fiscaux est arrêtée dans l'ensemble des Centres des Finances publiques du département.

La Direction générale des Finances publiques a élargi l'offre de services en ligne en matière de ventes de timbres.

Vous pouvez désormais acheter les timbres fiscaux relatifs aux démarches les plus courantes (permis de conduire, passeport, carte nationale d'identité ...) sur internet en vous connectant sur le site timbres.impots.gouv.fr.

Pour payer vos amendes, vous pouvez utiliser les services en ligne en vous connectant sur le site amendes.gouv.fr.

Vous pouvez toujours vous adresser aux bureaux de tabac distributeurs auxiliaires de timbres.

Numéros soi-disant utiles

Gare aux arnaques !

Méfiez-vous des prospectus « numéros utiles » ! Ces petites fiches glissées dans votre boîte aux lettres sont censées vous mettre en contact avec des professionnels recommandables. Malheureusement, ces numéros de téléphone correspondent le plus souvent à des entreprises (serruriers, plombiers, etc…) peu scrupuleuses qui n'hésitent pas à pratiquer des prix exorbitants, voire à intimider leurs clients désemparés. Ne vous laissez pas abuser.

Faire appel aux artisans locaux est une démarche qui vous permettra de minimiser les risques !

Plusieurs d'entre eux sont présents dans le Guide pratique de Morainvilliers-Bures 2018/2019 qui vient d'être distribué dans vos boîtes aux lettres courant septembre. C'est le seul guide officiel dont nous vous rappelons le visuel de couverture à toutes fins utiles !

Une nouvelle petite entreprise sur la commune

« Les petits plats de Julie »

Pas le temps de cuisiner, pas envie de faire les courses, fatigué(e) après une journée de travail ? Julie vous soulage de tout cela et vous livre à domicile !

Tous les plats sont cuisinés le jour même, avec des produits frais, dans le respect des règles d'hygiène. Les plats sont conditionnés dans des emballages alimentaires. Le plat principal peut être réchauffé au micro-ondes, directement dans son emballage. Tous les plats peuvent être conservés au réfrigérateur pendant 2 jours et/ou être congelés.

Livraison

- Du lundi au vendredi entre 11h30 et 13h00 (en commandant la veille)
- et entre 19h et 20h30 (en commandant avant 11h).
- Livraison gratuite, chez vous ou sur votre lieu de travail, à partir de 10 € d'achat.
- Pour passer commande : 06 81 03 69 36
- contact@lespetitsplatsdejulie.com
- Retrouvez le menu du mois sur : lespetitsplatsdejulie.com

Communication

Les Nouvelles deviennent un bimestriel en 2019 !

La municipalité a décidé de s'équiper prochainement de 2 panneaux numériques d'affichage sur Morainvilliers et sur Bures pour diffuser les informations et les dates importantes en temps réel.

En conséquence, les Nouvelles qui sont diffusées actuellement 10 mois par an vont passer à un rythme bimestriel à compter du 1er janvier 2019. Soit 6 numéros par an selon la périodicité suivante : janv/fev, mars/avril, mai/juin, juill/août, sept/oct et nov/déc.

L'occasion de revoir également le contenu et développer l'information en fonction des besoins sur certains numéros.

Association Fête & Loisirs de Morainvilliers-Bures

28ème édition de la Brocante de la St Gorgon

La 28ème édition de notre brocante s'est parfaitement déroulée et ce, malgré des mesures de sécurité renforcées, que la municipalité et l'AFLMB ont préféré maintenir cette année encore. Nous sommes bien conscients que cela peut entraîner quelques contraintes (fouilles, présence renforcée des forces de l'ordre, interdiction d'exposer devant chez soi, y compris à l'intérieur des propriétés), mais il nous semble prioritaire d'assurer le mieux possible, la sécurité de tous.

Ce dimanche 9 septembre, environ 180 exposants se sont donnés rendez-vous pour la 28ème édition de notre brocante. Les jours précédents la météo s'annonçait parfaite et les inscriptions sont allées bon train durant les derniers jours, tant est si bien que l'AFLMB a dû refuser des inscriptions … Une première !!

Nous en profitons pour rappeler que les inscriptions à la brocante débutent fin juin, laissant ainsi le choix des emplacements. Le soleil n'a pas été mesquin cette année (comme prévu les jours précédents) et tout naturellement, les exposants ainsi que les nombreux visiteurs, ont su apprécier l'évènement à sa juste valeur ! Par conséquent L'AFLMB ainsi que la municipalité ne peuvent qu'être satisfaits du maintien de cette 28ème édition.

Il faut souligner que c'est grâce à cette volonté de tous que notre brocante continue à être un évènement quasiment incontournable dans le calendrier des amateurs de brocante, et c'est tant mieux !

Le comité directeur de l'AFLMB et la municipalité en profitent pour remercier très chaleureusement tous les bénévoles, habituels de l'association, mais également ceux qui se sont spontanément présentés pour participer activement à l'organisation et au bon déroulement de cette 28ème édition de la brocante de la Saint Gorgon.

Sans eux, la brocante n'aurait pas eu lieu ; qu'ils en soient vivement et chaleureusement remerciés.

Consécration

Félications à William Pike sacré champion du Monde de tir à l'arc !

William Pike, qui habite Bures, a remporté, dimanche 9 septembre, les championnats du monde juniors de tir campagne, à Cortina d'Ampezzo (Italie).

Pour ce jeune homme de 19 ans, Franco-Anglais car possédant la double nationalité, parti l'an dernier en Grande-Bretagne pour étudier l'ingénierie électronique à l'université de Warwick, ce succès acquis sous la bannière britannique vient couronner une progression spectaculaire depuis deux saisons. L'année dernière, il termine 3e au classement du tournoi national jeune et monte à deux reprises sur le podium des championnats de France juniors, en tir Fita (2e) et campagne (3e). Tir à la campagne est une discipline où il faut viser des blasons à différentes distances sur un parcours de 24 cibles en pleine nature. C'est la discipline préférée du garçon comme l'illustre magnifiquement son titre mondial. ***"C'est plus convivial que le tir Fita (tir olympique), où tout est très cadré,*** résume William. ***On passe toute la journée dans la nature, souvent dans un cadre magnifique comme à Cortina."***

William a commencé le tir à l'arc avec le club de Poissy à l'âge de 13 ans et est toujours licencié dans cette ville voisine. Vous pouvez lire l'interview complète qu'il a faite pour la ville de Poissy sur ce lien : https://www.ville-poissy.fr/index.php/sports/1683-tir-a-l-arc-le-pisciacais-william-pike-sacre-champion-du-monde.html

Retrouvez-nous ou **écrivez-nous** sur :

1. www.morainvilliers-bures.fr
2. accueil-mairie@morainvilliers-bures.fr
3. https://www.facebook.com/villedemorainvilliersbures

PROPOS
D'ARTISTES
Salon d'Art 2018
PEINTURE ET SCULPTURE
EXPOSITION DE TENDANCE MODERNE
Invité d'honneur
> Jean Daniel BAUMANN
> PERCHET MERIAM
« P-M »
> ENOT GENEVIEVE
> DIGRADI LEONE
« LEONE »
MORAINVILLIERS
du 6 au 14 Octobre 2018
SALLE DES LOISIRS >
Entrée libre
De 10h à 18h les samedis et dimanches / De 14h à 18h le lundi au vendredi.

A vos agendas

Du 6 au 14 octobre 2018

10ème édition de Propos d'Artistes

La nouvelle édition de « PROPOS D'ARTISTES », exposition de peintures et sculptures de tendance moderne, se tiendra début octobre (du 6 au 14) à la salle des loisirs de Morainvilliers. Cette année, l'invitée d'honneur sera Jean-Daniel BAUMANN, artiste « soudeur d'histoires », que nous accueillons ainsi que ses œuvres avec grand plaisir à Morainvilliers. Comme chaque année, une vingtaine d'autres artistes peintres et sculpteurs, présenteront également leurs créations et nous espérons que vous apprécierez cette dixième édition de PROPOS D'ARTISTES. Nous vous attendons nombreux. Entrée libre. Rappel des horaires d'ouverture : De 10h à 18h les samedis et dimanches, De 14h à 18h du lundi au vendredi.

NOTRE INVITÉ D'HONNEUR

Jean-Daniel Baumann
« Soudeur d'histoires »,
né en 1949

« Avec un père peintre (Marc Baumann, invité Morainvilliers 2008) j'ai, depuis toujours, été séduit par cette ambiance colorée et picturale propre aux ateliers d'artistes et c'est tout naturellement que je me suis laissé envahir par ce besoin de créer à mon tour mon propre univers comme un terrain de jeu sans limites.

31 octobre 2018

A vos citrouilles pour fêter Halloween !

Depuis quelques années déjà, de nombreux habitants de Morainvilliers et Bures ont pris l'habitude de décorer leurs maisons, installer des lanternes, distribuer des bonbons et déguiser leurs enfants à l'occasion d'Halloween. C'est un moment festif qui anime les rues de notre village et nous félicitons cette belle initiative !

L'occasion de rappeler l'origine de cette fête et de lancer par la même un appel au bon comportement pour qu'aucune incivilité n'est lieu durant cette soirée. Merci à tous de veiller à ce qu'aucune dégradation ne soit commise et de respecter les habitants ne souhaitant pas participer à l'événement en évitant de sonner à leurs portes !

> L'histoire d'Halloween

Halloween est au départ une fête celtique d'origine irlandaise : le nouvel an Celtique ! Il y a environ 3000 ans, le calendrier Celte ne se terminait pas le 31 décembre, mais le 31 octobre. Et cette dernière nuit de l'année était la nuit du dieu de la mort (Samain ou Samhain).

En octobre, les nuits se rallongent et la légende raconte que les fantômes en profitaient pour rendre visite aux vivants. Alors pour éviter que les fantômes ne viennent les hanter, les celtes avaient quelques rituels dont celui de s'habiller avec des costumes terrifiants pour faire peur aux fantômes et de se réunir pour faire la fête le soir du 31 octobre. Ce sont les immigrés irlandais qui ont apporté avec eux la tradition d'Halloween aux Etats-Unis !

Avec l'arrivée du christianisme, les catholiques décidèrent à partir du IXème siècle de fêter la Toussaint ("tous les saints"), le 1er novembre. Et si on regarde de plus près le mot anglais Halloween, c'est une sorte de raccourci de l'expression "All Hallows Eve", qui signifie "le soir de tous les saints", c'est-à-dire la veille de la Toussaint, le 31 octobre !

>Pourquoi les citrouilles

À l'origine, le symbole d'Halloween était... un navet ! Issu de la légende de Jack-o'-lantern (Jack à la lanterne, le personnage qui a inspiré l'Etrange Noël de Mr Jack !), condamné à errer éternellement dans l'obscurité entre l'enfer et le paradis en s'éclairant d'un tison posé dans un navet sculpté. Aux états-Unis, le navet a progressivement été remplacé par la citrouille qui pousse en octobre et qui est bien plus facile à sculpter ! C'est donc la citrouille qui a donné sa couleur orange à la version actuelle d'Halloween.

Petites annonces & Baby Sitting

GARDE D'ENFANTS

> **Nounou depuis 20 ans, je recherche 1 ou 2 enfants à garder.** Mes plus grands sont rentrés à l'école, donc 2 places de disponible. Chez moi règne un climat familial avec éveil et activités.
Merci de me contacter au **06 19 54 22 44**

> **Je recherche une nounou de confiance** pour aller chercher mes 2 filles de 3 et 8 ans à l'école à 16h30 et les garder jusqu'à 19h30, 10 à 15 jours par mois, éventuellement certains mercredis.
Elles sont scolarisées à **Bures**. Merci de me contacter au **06 85 35 52 42**

SERVICE À LA PERSONNE

> Je **recherche un étudiant ou une étudiante** qui pourra venir tenir compagnie à mon épouse le lundi de 17h à 20h30 et le mercredi de 16h à 18h30
Merci de me contacter au **06 14 71 01 78**

COURS DE LANGUE

> **Je recherche une étudiante pouvant donner quelques cours de chinois** à ma fille collégienne de 13 ans étudiant en 4ème et apprenant le chinois en LV2 pour cours de soutien.
Merci par avance, contact au **06 63 51 79 72**

> Nous **cherchons un(e) lycéen(ne) ou un(e) étudiant(e) pouvant aider** notre fils qui est en cinquième, en **allemand LV1** une heure par semaine. Merci beaucoup par avance de me contacter au **06 87 37 53 39**.

SOUTIEN SCOLAIRE

> En classe de terminale ES à l'Institut Notre-Dame de Saint-Germain-en-Laye, j'interviens de préférence **sur Bures pour accompagner vos enfants dans leur scolarité (primaire et collège),** sous forme d'aide aux devoirs ou à la révision de contrôles.
Si vous êtes intéressé, merci de me contacter au **07 83 33 46 83**

> **Etudiante et disponible immédiatement,** je recherche un job afin de financer le coût de mes études.
Je vous propose **mes services (soutien scolaire, garde d'enfant, baby sitting, service à la personne).**
Je suis disponible le week-end, les soirées, pour effectuer toutes les tâches que vous voudrez bien me confier.
Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Merci de me contacter au **06 10 14 20 92**

LISTE BB SITTING

La liste de baby-sitting a été mise à jour suite aux réponses données au courrier envoyé fin mai à chaque jeune inscrit sur cette liste.

Si vous souhaitez vous inscrire, merci de vous rendre sur notre site internet www.morainvilliers- bures.fr – rubrique « petites annonces »

SUR BURES

- *LE YANNOU Romain* — *né en novembre 1999*
  06 42 05 07 01
- *SAVORY Edwin* — *né en janvier 2002*
  01 74 12 37 43 / 07 81 77 67 79
- *PILLON GAZAN Marie* — *née en mars 1998*
  06 19 56 47 17
- *TEYSSIEUX Victor* — *né en juin 2002*
  07 83 33 46 83

SUR MORAINVILLIERS

- *ANDRIANARISON Elisa* — *née en juin 2001*
  06 95 80 78 38
- *COURTAIN CANDICE* — *née en mai 1998*
  06 89 81 33 04
- *DARRAS Julia* — *née en avril 1997*
  06 27 10 80 47
- *DUBOC Antoine* — *né en novembre 2001*
  06 65 07 02 48
- *MATHA Alice* — *née en octobre 2001*
  01 39 75 52 10 / 07 82 06 50 64
- *MAXIMOFF Cassandre* — *née en juillet 2000*
  07 81 59 81 65
- *SEVRAY Gabrielle* — *née en octobre 2001*
  06 95 43 55 27
- *SIMON Marine* — *née en juillet 2002*
  06 66 77 60 02

BIBLIOTHEQUE MORAINVILLIERS-BURES
Ecole de Bures
5 Rue de la croix de l'orme

Présidente : Marie-Louise BATAILLE
01 39 75 88 84

B-M-B

Mardi : 16h30/18h30
Vendredi : 16h30/18h00
Samedi : 10h30/12h30

01 39 75 81 40

biblibmb@gmail.com

Nous vous rappelons que la Bibliothèque de Morainvilliers Bures est une **association,**
ouverte à tous « adultes et enfants »
dans les bâtiments scolaires de l'école élémentaire de Bures, 5 rue de la Croix de l'Orme

Cotisation pour l'année scolaire 2018-2019 :

Enfant : 5 €
Adulte : 10 €
Famille : 15 €

La BMB se situe dans les locaux de l'école élémentaire de Bures.

Vous avez la possibilité de vous garer sur le parking situé devant l'école maternelle

Nos derniers achats pour la rentrée, dont voici la liste :

Collectif	Le cerveau de votre enfant	Ledig Agnès	On regrettera plus tard
Baron Sylvie	L'héritier des Fajoux	Ledig Agnès	Pars avec lui
Barukh Sarah	Le cas zéro	Ledig Agnès	Dans le murmure des feuilles...
Biles Adam	Défense de nourrir les vieux	Lemaitre Pierre	Couleurs de l'incendie
Bussi Michel	Sang famille	Manuel Laure	La mélancolie du Kangourou
Coben Harlan	Sans défense	Martin-Chauffier Gilles	La femme qui dit non
Cyrulnik Boris	Ivres, paradis, bonheurs héroïques	Martin-Lugand Agnès	A la lumière du petit matin
Delacourt Grégoire	La femme qui ne vieillissait pas	May Peter	Je te protègerai
Dicker Joël	La disparition de Stéphanie Mailer	MC. Donald Patricia	La fille dans les bois
Didier Laurent J. Paul	La fissure	Minier Bernard	Sœurs
French Nicci	Fatal Dimanche, tout s'arrête	Musso Guillaume	La jeune fille et la nuit
Gardner Lisa	Lumière noire	Naughton Sarah	Une autre histoire
Giacometti Eric	Le triomphe des ténèbres	Onfray Michel	Zéro de conduite
Gibney Patricia	Ceux qui ont disparu	Pennac Daniel	Mon frère
Grangé J. Christophe	La terre des morts	Pujol Philippe	Marseille 2040
Grebe Camilla	Le journal de ma disparition	Rosnay Tatiana de	Sentinelle de la pluie
Grisham John	Le cas Fitzgerald	Saporta Isabelle	Le prince charmant, c'est vous !
Hermary-Vieille Catherine	Le grand vizir de la nuit	Trévidic Marc	Le magasin jaune
Indridason Arnaldur	Passage des ombres	Valognes Aurélie	Au petit bonheur la chance
Josse Gaelle	Un été à quatre mains	Van Cauwelaert Didier	J'ai perdu Albert
Josse Gaelle	L'ombre de nos nuits	Vigan Delphine de	No et moi
Kennedy Douglas	La symphonie du hasard (Tome 2)	Voltaire François-Marie	Traité sur la tolérance
Kennedy Douglas	La symphonie du hasard (Tome 3)	Zweig Stéfan	Brulant secret

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Club d'amitiés Loisirs a le plaisir de vous proposer pour l'année 2018-2019

Présidente :
Mme Martine VALLA
01 39 75 51 05
06 15 12 25 95

participation pour effectuer **uniquement la sortie qui vous intéresse : 12 € / personne**

Si vous êtes intéressé par une de ces deux propositions, merci de contacter
Mme Martine DUSCH au 06 13 53 34 91

Vendredi 19 octobre	Vendredi 09 novembre
Cimetière de Passy	**Le Panthéon**
RDV à 10 h 30	RDV 10 h 30
Rue du Commandant Schloesing	Place du Panthéon
(en face du palais du Trocadéro)	(devant l'entrée en haut des marches)
Métro Trocadéro	RER Luxembourg

L'association *ARABESQUE* de Bures-Morainvilliers

Inscription au 01 39 75 30 15

propose déjà ...

Aux enfants	Aux ados	Aux adultes
Danse classique à partir de 3 ans	Fit body (coatching personnalisé)	Fit body (coatching personnalisé)
Dessin / peinture / aquarelle	Modern'jazz à partir de 10 ans	Modern'jazz
Anglais	Dessin / peinture / aquarelle	Dessin / peinture / aquarelle
	Français (résidents étrangers)	Peinture miniatures et enluminures
	Anglais	Français (résidents étrangers)
		Anglais

Nouveau cette année : Soutien scolaire ....

Aux élèves d'élémentaire	Aux élèves du collège
Aide aux devoirs dans toutes les matières	**Aide aux devoirs dans toutes les matières**
Cours d'anglais avec professeur expérimenté	**Cours d'anglais avec professeur expérimenté**
	Révision
	Evaluation

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

TIAS ensemble

IMAGINE FOR Margo
Children without CANCER

21 octobre 2018
à 17h00
Église Saint-Léger
Morainvilliers

Ilona Lockhart
et Alison Harris
flûte à bec et flûte traversière

Susi Knight
Violoncelle

IMAGINE FOR Margo
Children without CANCER

Pour qu'un jour, nous puissions imaginer un monde avec des enfants sans cancer

Ce concert soutient la charité 'Imagine for Margo'

Entrée gratuite – Participation libre – soyez généreux

Musique de chambre entre 17e et 21e siècles
JS Bach – Schubert – CPE Bach – Vaughan William .....

http://tiasensemble.wix.com/tias

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Quelques places sont encore disponibles dans nos cours
n'hésitez pas à vous renseigner au
01 83 57 93 25 / 07 81 06 25 30

Stages Ateliers Créatifs / Multi-Sports

Lundi 22 octobre à vendredi 26 octobre 2018

DESSIN PEINTURE / LOISIRS CREATIFS Animé par EUGENIE

Dans la MAISON DES ASSOCIATIONS de Morainvilliers de 9h30 à 12h30
Tarif pour la semaine en demi journée : adhérents : 90 €
non adhérents : 101 €

MULTI-SPORTS Animé par NADIA

Dans SALLE DES SPORTS de l'Arlésienne à Morainvilliers
Tarif pour la semaine en demi journée de 13h30 à 16h30 : adhérents : 65 €
non adhérents : 76 €

Tarif pour la semaine en journée complète de 9h30 à 16h30 : adhérents : 130 €
(prévoir le pique nique) non adhérents : 141 €

A la découverte des instruments Animé par NOLWENN

Lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre 2018

Enfants de 4 à 7 ans
Pour développer la créativité, la curiosité, l'écoute.
Découverte instrumentale, musicale.
Manipulation et fabrication d'instruments.

Dans la MAISON DES ASSOCIATIONS de Morainvilliers de 10h00 à 12h00

Tarif pour la semaine : **adhérents: 65 €**
non adhérents : 76 €

Bulletin d'inscription

A remettre au professeur, en mairie ou dans la boite aux lettres à l'intérieur de la maison des associations.

INSCRIPTION AU STAGE DE : .....

Date : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Age : ..... (pour les enfants)

Tél. fixe : ..... Portable : .....

Mail : .....

Ci-joint chèque de : ..... A l'ordre de 0359 145 0 001 temps libre

NB : Places limitées ; Mais en cas de nombre insuffisant de participants, un stage pourra être annulé

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

ATELIERS
« MUSIQUE D'ENSEMBLE »

Vous avez un minimum de 3 ans de pratique d'un instrument ?
Vous souhaitez jouer dans un groupe ?

L'association Temps Libre propose des ATELIERS BI-MENSUELS ados et adultes

ATELIER musique TZIGANE, CELTIQUE, JAZZ

Le mercredi de 19h30 à 21h avec Christian LEROY
Tous instruments/chant - sauf la batterie
1er RV mercredi 7 novembre

ATELIER musique ROCK, POP, BLUES

Le lundi de 20h45 à 22h15 avec Pascal DUBOILLE
Tous instruments/chant.
1er RV lundi 5 novembre.

Gratuit pour les élèves de la section musique.
Autres : 130€ (Morainvilliers/Bures) 140€ (extérieurs)
(+ 26€ d'adhésion à l'association pour les non-adhérents).

Renseignements/Inscriptions 07 81 06 25 30 ou 06 32 27 17 86

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

LA LICORNE ASSOCIATION

Nous contacter :
01 39 72 24 20 / 06 19 12 11 12
www.aslicorne.fr

PROJETS et FETES à venir

Intervenant sportif **tous les mercredis matins** au centre de loisirs

Pendant les vacances d'automne…. **pour les petits**				
Lundi 29 octobre	Mardi 30 octobre	Mercredi 31 octobre	Jeudi 1er novembre	Vendredi 2 novembre
Décoration sur le thème Halloween **Jeu collectif :** « les lieux de vie des animaux »	Fabrication d'un panier à bonbons **Jeu :** Eclate citrouille	**Journée Halloween !** Déco, atelier cuisine, boom déguisée, chasse aux bonbons	**FERIE**	Parcours motricité en extérieur. Décoration du centre et des vitres sur les animaux de la jungle
et …. **pour les grands**				
Lundi 29 octobre	Mardi 30 octobre	Mercredi 31 octobre	Jeudi 1er novembre	Vendredi 2 novembre
Quizz Halloween Fabrication d'un panier à bonbons	**Grand jeu :** « le puzzle géant » **Suite du Jeu :** « le message codé »	**Journée Halloween !** Déco, atelier cuisine, boom déguisée, chasse aux bonbons	**FERIE**	Une histoire abracadabrante !!! Le grand SHOW

Journée HALLOWEEN

la journée du **mercredi 31 octobre 2018**

Au programme :
Création de décorations pour la salle de fête
Réalisation d'un buffet d'Halloween
Préparation des enfants
(déguisement et maquillage)
pour la boom d'Halloween : La boom qui fait peur !!
Grande chasse aux bonbons dans Morainvilliers

Fête de NOËL

« les 20 ans de la Licorne »

Vendredi 18 janvier 2019
de 20h00 à 00h00
dans la salle des loisirs

Repas sénégalais
Orchestre africain
Spectacle des enfants

RECRUTEMENT :

Nous recherchons des animateurs pour renforcer les équipes du périscolaire du soir sur les structures de Bures et Morainvilliers

Profil recherché : Bafa ou diplôme équivalent en lien avec les enfants, véhiculé(e), motivé(e) et dynamique.

Poste proposé : CDI annualisé de 16h30 - 19h00

Nous pouvons faire également appel à des bénévoles retraités

Merci d'envoyez votre CV sur notre boite e-mail : as.licorne@orange.fr
ou à notre adresse postale : association La Licorne – mairie de Morainvilliers – 78630 Morainvilliers

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Morainvilliers-Bures

Nous voici à l'automne 2018 !...
En espérant que vous avez passé de bonnes vacances !

Nous terminons l'année 2018 avec :
- Notre randonnée annuelle qui, cette année, s'est tenue le 2 septembre avec 44 participants que nous remercions.

Le conducteur habituel de notre randonnée « Claude Thévenin » a dû nous abandonner pour des raisons de santé.
Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et le remercions pour son attachement à notre cause.

Bernard Perrodoux a accepté gentiment de prendre le relai et nous le remercions de nous avoir emmené dans les environs de Villennes sur Seine que beaucoup ont découvert !

Le pot de l'amitié à l'arrivée est bien apprécié avant de se séparer.

- Une dernière collecte pendant la brocante de Morainvilliers dans la salle des loisirs.

L'année 2019

est proche et déjà planifiée pour les collectes de dons de sang.

Samedi 9 mars à la garderie de Bures
Samedi 29 juin à la garderie de Bures
Samedi 7 septembre à la garderie de Bures
Samedi7 décembre à la garderie de Bures

Venez nombreux !! Une équipe sympa vous accueillera avec plaisir!!!

Comme vous pourrez le constater, nous abandonnons nos collectes du dimanche pendant la brocante.
En effet cela pose trop de problèmes techniques d'installation liés aux horaires imposés pour Vigi-pirates.

Cette année sera l'année des 45 ans de fonctionnement de l'Amicale Morainvilliers/Bures.
Les adhérents seront informés en temps des initiatives prises pour cette occasion.

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.